
Les commanderies du Temple et de l'Hôpital à Provins (XII^e-XVIII^e siècle)

La présence des ordres militaires à Provins sous l'Ancien Régime se résume, pour beaucoup, à la milice des frères du Temple, ou Templiers, que Félix Bourquelot et Victor Carrière ont contribué à faire connaître grâce à leurs travaux sur le remarquable *Cartulaire*. Ce dernier s'est miraculeusement conservé, malgré les avanies des fonds d'archives¹. Ces travaux ont été l'occasion de mettre en évidence la fameuse donation-vente faite en 1193 par le vicomte de Provins Henri Bristaud d'un vaste ensemble de droits dont le centre se trouvait en face de l'église Sainte-Croix ; un autre acte fameux, l'arbitrage intervenu en 1300 entre le prieuré de Saint-Ayoul et l'ordre à propos du droit de minage², constitue un document à caractère topographique et fiscal de première importance pour la connaissance du Provins médiéval.

Curieusement, cette focalisation sur le Temple poussa dans l'oubli la présence des frères de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem, d'autant qu'ils furent moins actifs en Champagne que dans d'autres régions, la proximité du fondateur de l'ordre du Temple avec les comtes du début du XII^e siècle en étant une des raisons. L'attribution des biens du Temple en 1312 à l'Hôpital, après la tragique fin de l'ordre, a contribué à cet oubli : par facilité, tout ce qui était de l'Hôpital après 1312 fut attribué

indistinctement au Temple avant 1312, sans penser que l'ordre des frères Hospitaliers put être, lui aussi, présent à Provins dès le XIII^e siècle.

Aussi était-il important de reprendre l'étude documentaire pour rendre à chacun ce qui lui appartenait avant 1312. C'est l'occasion de montrer qu'il existait une commanderie du Temple établie sur les coteaux nord de la ville, sous le hameau de Fontaine-riant, juste à l'est des Cordelières ; ruinée dès avant 1373, probablement en 1358, il n'en demeurait qu'une chapelle au siècle suivant, et dès le XVI^e siècle elle tomba en ruines, remplacée au siècle suivant par un ermitage. Celui-ci fut acquis par Christophe Opoix pendant la Révolution, transformé en un parc à fabriques qui ne résista pas à l'urbanisation d'après-guerre. La commanderie, dite du Val de Provins, fut conservée sans changement après 1312 par l'Hôpital ; son centre ne se déplaça devant Sainte-Croix que pendant la guerre de Cent Ans.

L'Hôpital, quant à lui, possédait des biens et des droits en ville haute, au Châtel ; ceux-ci étaient rattachés à la commanderie de Rampillon, dont ne subsiste aujourd'hui que la magnifique église. Sa maison principale dans la ville était l'hôtel de la Madeleine près de la porte de Jouy, faussement présenté depuis des décennies comme l'un des chefs-lieux du Temple. En 1250, le grand prieur de l'ordre voulut donner quelque lustre à cette maison, et il y bâtit une chapelle qui demeure dans la propriété actuelle de la Madeleine, à côté de la belle maison voûtée en cours de transformation

1 Félix BOURQUELOT, « Notice sur le cartulaire des Templiers de Provins (XII^e et XIII^e siècle) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 19, 1858, p. 171-190. Victor Carrière, *Histoire et cartulaire des Templiers de Provins avec une introduction sur les débuts du Temple en France*, Paris, H. Champion, 1919 (réimpr. Marseille, Laffitte reprints, 1978).

2 Taxe sur le pesage du grain.

actuellement. Il est piquant de penser que le seul édifice en élévation des ordres militaires à Provins soit invariablement attribué au Temple, alors que dès l'origine il fut à l'Hôpital.

Après 1312, l'ancienne commanderie templière demeura dans son statut administratif, transformée en commanderie de l'Hôpital ; il y avait donc deux commanderies de l'Hôpital ayant des droits à Provins, celle du Val et celle de Rampillon, et elles ne fusionnèrent qu'à la fin du xv^e siècle avec la commanderie de La Croix-en-Brie.

Cette commanderie possédait un fonds d'archives considérable, conservé aux Archives nationales, dont une partie importante est consacrée à Provins.

Ce fonds permet de suivre l'histoire des droits et des propriétés de l'Hôpital – provenant de la fusion de 1312 – jusqu'à la Révolution ; paradoxalement, comme l'ordre ne possédait que des droits et propriétés au Châtel, on comprend, à rebours, la politique d'implantation du Temple dans la ville. Elle reposait sur des donations volontaires, bien sûr, mais aussi beaucoup sur des prêts à gages aux particuliers, maquillés en donations-ventes dans les actes, où les gages demeuraient en définitive à l'ordre ; tout cela était complété par des acquisitions. Comme le montre la carte jointe, l'ordre avait la propriété éminente de propriétés un peu partout dans la ville ; cependant deux zones particulières focalisèrent les frères de la milice. Ce fut d'abord l'ancienne vicomté et le franc-alleu de la chaussée Sainte-Croix, occupant une zone située à l'ouest

de la rue Sainte-Croix actuelle, dans la vallée du Durteint : il s'agissait au Moyen Âge d'une zone très active pour la draperie, mais surtout pour l'activité des foulons et des teinturiers. On y trouvait un nombre considérable de « tiroirs », ces grands cadres verticaux allongés installés sur d'étroites parcelles pour tirer et faire sécher les draps après qu'ils aient été foulés.

Une deuxième zone de concentration fut le secteur de Changis, autour de la Voulzie, où s'établit au xiii^e siècle un quartier consacré à la tannerie. Le long de la rue et de la rivière se juxtaposaient les cuves de tanneurs ; bien qu'il s'agisse d'une industrie extrêmement polluante, elle n'en n'était pas moins située en amont des parties urbanisées... Mais, alors que l'activité industrielle de l'ancienne vicomté déclina dès la fin du xiv^e siècle, la tannerie demeura une industrie très présente.

Cette étude diachronique de la présence de l'ordre permet d'évoquer l'histoire commerciale et industrielle et urbaine de Provins pendant tout l'Ancien Régime. Ce n'est pas le lieu ici d'en développer ici les résultats, mais seulement d'indiquer que les résultats de l'enquête que j'ai menée ont été publiés dans le *Bulletin de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte*, n° 47 (2023)³.

Cinquante exemplaires de ce bulletin ont été déposés au Musée de Provins et du Provinois, et sont à disposition des membres de la SHAAP.

Jean MESQUI

3 Jean MESQUI, « Les commanderies du Temple et de l'Hôpital à Provins, xii^e-xviii^e siècle », *Bulletin de la société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte*, n° 47, 2023, p. 29-93.

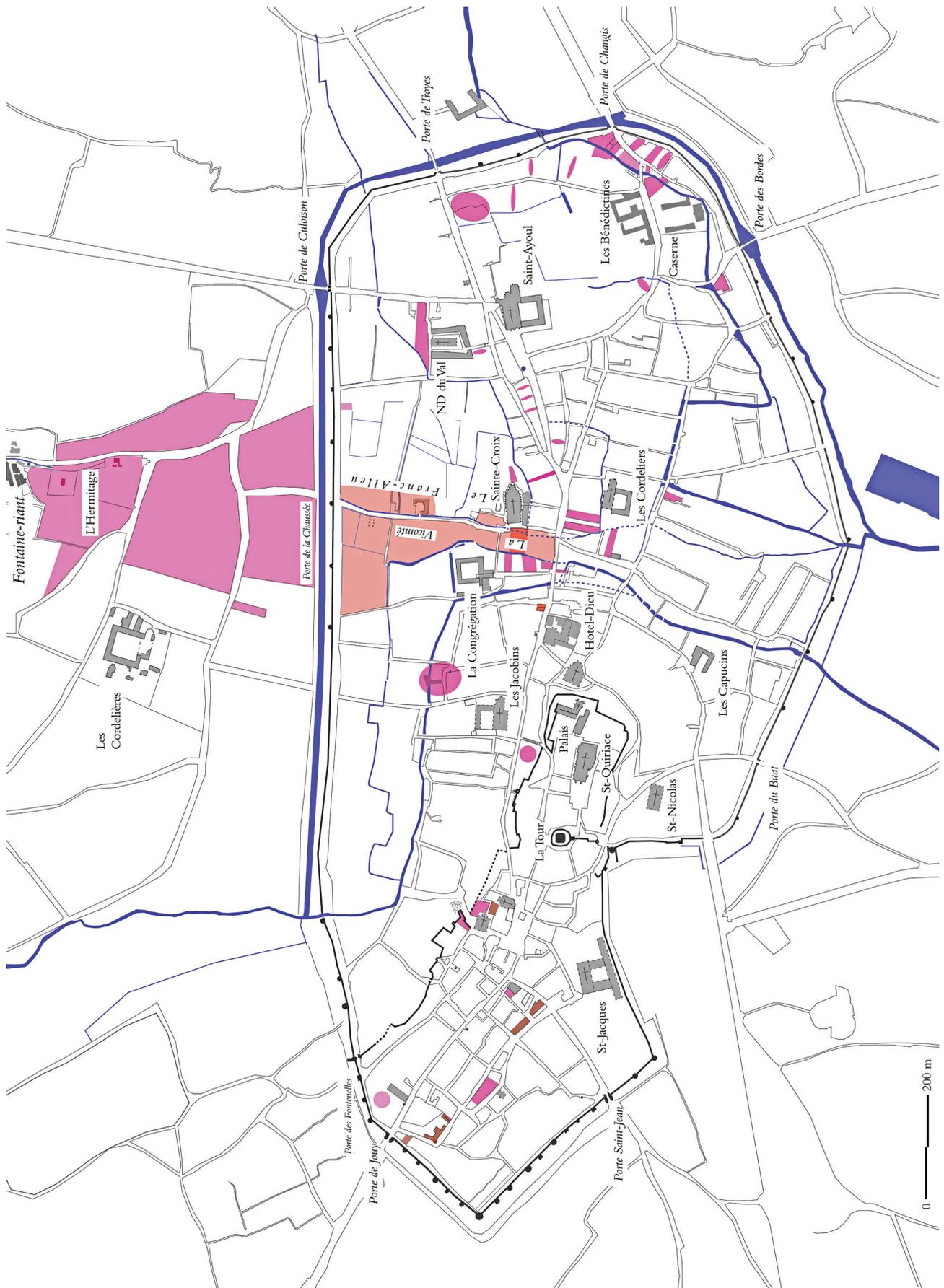


Fig. 1 : Plan des censives du Temple et de l'Hôpital ancien, reportées sur le cadastre de 1810 (Jean MESQUI, « Les commanderies du Temple et de l'Hôpital à Provins, XII^e-XVIII^e siècle », Bulletin de la société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte, n° 47, 2023, p. 29-93, à la p. 30, planche A). La censive du Temple apparaît en fuchsia, celle de l'Hôpital ancien en marron. La Vicomté et le franc-alléu de la Chaussée-Sainte-Croix sont colorés en rose orangé.